

PROFESSIONNELLE OU PROFESSIONNEL EN DÉFICIENCE VISUELLE

SERVICE SUPRARÉGIONAL DE SOUTIEN ET D'EXPERTISE EN DÉFICIENCE VISUELLE

REMPLACEMENT À TEMPS PLEIN POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 CONCOURS NO : RH-56-2016-2017

Lieu de travail : Services éducatifs (Secteur production braille et déficience visuelle)
2233, avenue Royale, Québec
Horaire de travail : 35 heures par semaine
Entrée en fonction: Août 2017

Le service suprarégional en déficience visuelle est un service pédagogique qui vise entre autres l'accompagnement et le développement d'une expertise pédagogique des intervenants des commissions scolaires afin de répondre aux besoins de l'élève ayant une déficience visuelle.

La personne affectée à ce poste sera appelée à se déplacer régulièrement sur le territoire des commissions scolaires du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine. Ce territoire est assujéti à un changement lors des affectations du mois de juin.

NATURE DE L'EMPLOI

L'emploi de professionnelle ou professionnel en déficience visuelle comporte des fonctions de rôle-conseil, de formation et d'accompagnement auprès des intervenants travaillant directement avec les élèves ayant une difficulté ou une déficience visuelle. La personne affectée à ce poste devra :

- Soutenir les milieux scolaires dans l'identification des besoins particuliers des élèves présentant une déficience visuelle et dans l'organisation des services éducatifs adaptés à ceux-ci;
- Offrir à l'intention du personnel de direction, professionnel, enseignant et de soutien travaillant auprès de ces élèves, diverses formations en déficience visuelle traitant entre autres du développement des connaissances relatives à la vision, des approches pédagogiques probantes, de l'observation de l'élève ayant une déficience visuelle et comment cerner ses capacités et besoins, des troubles associés, de l'apprentissage et de l'enseignement du braille, etc.
- De manière générale, faire connaître les besoins, les différents profils, les capacités et les limites des élèves qui ont une déficience visuelle;
- Développer des pratiques d'évaluation et d'organisation de l'environnement physique;
- Renseigner sur l'encadrement des mesures ministérielles liées à la déficience visuelle;
- Soutenir les décisions concernant l'utilisation des aides technologiques pertinentes propres au contexte de l'apprentissage des élèves présentant une déficience visuelle;
- Proposer des adaptations ou des modifications nécessaires, s'assurer du respect des règles de gestion de l'évaluation et de la sanction des études et soutenir leur mise en place (matériel et autres);
- Travailler en collaboration avec les Centres de réadaptation et autres organismes concernés;
- Travailler en collaboration avec les conseillères pédagogiques du service Braille;
- Contribuer au développement de l'expertise régionale et nationale;
- Participer aux rencontres nationales organisées par la Direction de l'adaptation scolaire du MEES et assurer le suivi de ces rencontres;
- Assumer toute autre responsabilité compatible à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment un baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire;
- Expérience de travail minimale de 5 ans dans le milieu de l'enseignement ;
- Expérience en animation et en accompagnement d'intervenants scolaires sera considérée comme un atout.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

- Maîtrise de la communication tant à l'oral qu'à l'écrit, capacité à animer des rencontres ;
- Sens marqué de la planification, de l'organisation et de la résolution de problèmes ;
- Facilité à interagir efficacement et en synergie avec les membres de l'équipe ;
- Capacité à développer des relations interpersonnelles ;
- Capacité d'innover, capacité à réaliser les idées, les projets et les objectifs poursuivis ;
- Bonne capacité d'adaptation et autonomie ;
- Sens de l'éthique professionnelle ;
- Habileté à produire des documents aux moyens des diverses technologies ;
- Connaissance du braille est un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention collective en vigueur pour le personnel professionnel.
- La personne affectée à ce poste sera appelée à se déplacer régulièrement.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, **au plus tard le 1er juin 2017 à 16h** par courrier électronique : recrutement.professionnel@csdps.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe.

COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIERES-SEIGNEURIES / SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**CONCOURS RH-56-2016-2017**

à l'attention de monsieur Maxime Dionne
643, du Cénacle, Québec (Québec) G1E 1B3

La Commission scolaire des Premières-Seigneuries applique un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones à présenter leur candidature.

